

Image not found or type unknown



Arret Maladie > 90 Jours et Assurance Prévoyance (SYNTEC)

Par **smag**, le **14/06/2011** à **20:53**

Bonjour,

j'ai été en arrêt maladie arrêtée plus de 90 jours mais de façon discontinue. J'ai bénéficié des IJSS et de la subrogation par mon employeur pendant 90 jours. Ensuite plus rien à part les IJSS.

Ne devrais-je pas bénéficier de l'assurance prévoyance?

Merci d'avance.

Par **P.M.**, le **14/06/2011** à **21:21**

Bonjour,

Tout dépend des dispositions de la Convention Collective applicable et éventuellement du contrat de prévoyance...